

Atelier
**« Pouvoir de sanction du régulateur: Critique de l'existant
 et meilleures pratiques internationales »**

13 Octobre 2016, de 8h30 à 15h00

Tunis, Hôtel Africa

- AGENDA -

8h30 - 9h00	Accueil et enregistrement des participants
9h00- 09h30	Cérémonie d'Ouverture
	S.E. Anouar Maarouf (TBC) <i>Ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique</i>
	Pr. Hichem Besbes <i>Président de l'Instance Nationale des Télécommunications</i>
	M. Vincenzo Lobianco <i>AGCOM Conseiller pour l'innovation technique</i>

09h30 - 11h15	Session 1 : Analyse critique du régime de sanctions en Télécom en Tunisie
Président de la séance	M. Mohsen Jaziri <i>Ex Vice Président de l'Instance Nationale des Télécommunications</i>
Intervenant Présentation	Mme. Asma Messaoudi (Directeur de département Juridique, INT) <i>L'Article 74 et ses limites</i>
Intervenant Présentation	M. Mohamed Mdella (Directeur du contentieux, Tunisie Télécom) <i>Analyse critique du pouvoir de sanction chez le régulateur par Tunisie Télécom</i>
Intervenant Présentation	Mme. Hana Arar (Directeur du département juridique, Ooredoo Tunisie) <i>Analyse critique du pouvoir de sanction chez le régulateur par Ooredoo Tunisie</i>
Intervenant Présentation	Mme. Senda Maaouia (Directeur juridique, Orange Tunisie) <i>Analyse critique du pouvoir de sanction chez le régulateur par Orange Tunisie</i>
Débats-Echanges avec les participants	

Projet de Jumelage entre la Tunisie et l'Italie, l'Espagne et la France
APPUI A L'INSTANCE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

11h15 - 11h45	Pause Café
---------------	------------

11h45 - 13h30	Session 2 : Expériences internationales en matière de sanctions
Président de la séance	M. Fayçal Ajina Ex-Vice Président de l'INT
Intervenant Présentation	Mme. Ivana Nasti, AGCOM Le cadre Européen
Intervenant Présentation	M. Kelly Cameron, USAID Le cadre Américain et la résolution de la FCC sur les sanctions
Intervenant Présentation	Mme. Virginia Rodríguez, CNMC Le cadre Espagnol et la résolution de la CNMC sur les sanctions
Intervenant Présentation	M. Vincenzo Lobianco, AGCOM Le cadre Italien et la résolution de l'AGCOM sur les sanctions
<i>Débats-Echanges avec les participants</i>	

13h30 - 14h00	Restitution
	M. Kamel Rezgui, Expert en droit des Télécommunications

14h00 - 15h00	Déjeuner
---------------	-----------------